

Conseil Municipal du 24 mai 2019

Question diverse - Dispositif Cœur de ville

Monsieur le Maire,

Nous vous avons demandé une copie de la convention cadre pluriannuelle "Action cœur de ville d'Ambérieu en Bugey" et vous nous l'avez fait parvenir début janvier 2019.

Ce document fait état de deux phases principales :

- une phase d'initialisation,
- une phase de déploiement qui ne pourra excéder 5 ans.

La phase d'initialisation comprend 5 étapes :

- la réalisation d'un diagnostic,
- la préparation du projet de redynamisation du cœur de ville,
- la mise en œuvre des actions matures,
- les actions prévisionnelles du programme,
- l'achèvement de la phase d'initialisation.

Première question : Nous voudrions savoir où en est cette opération et plus particulièrement savoir si la réalisation du diagnostic de la situation du cœur de ville est commencée ?

Il était prévu 225 500 € pour des études, dont :

- "Définition d'une stratégie urbaine" qui devait commencer le 1er novembre 2018,
- "Etudes de faisabilité et de calibrage" qui devait démarrer au 1er octobre 2018,
- "Etude «smart-city»", c'est dire "ville intelligente", un nouveau concept de développement urbain, donc une étude qui consistait en un diagnostic de l'existant permettant de recenser les besoins et d'apporter des propositions stratégiques de développement de projets autour de la smart city sur le territoire et qui démarrait aussi le 1er novembre 2018,
- "Etat des lieux de la vacance et de la vitalité commerciale" qui, elle, démarrait au 1^{er} décembre 2018.

Une autre étude qui démarrait au 1er mars 2019 était une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la définition d'un projet urbain "hyper-centre" et de son cahier des charges en vue d'un appel à projets à destination de promoteurs.

Deuxième question : Nous souhaitons savoir où en sont ces études ?



A ce jour, elles ne semblent pas commencées, puisque la convention cadre précisait les éléments suivants qui n'ont pas encore été mis en application :

"Dès le début de la phase de diagnostic, une réunion publique ouverte aux habitants du bassin de vie sera organisée. Une concertation (électronique et papier) de la population et des acteurs du territoire sera réalisée afin de déterminer les forces, faiblesses et attentes pour le centre-ville.

Des publications régulières au sein des revues municipale et communautaire ainsi que des temps d'échange (3 par an à destination des habitants du bassin de vie et des commerçants) seront mis en œuvre afin de pouvoir communiquer sur les avancées du projet et recueillir les impressions et retours des habitants."

"Des ateliers plus qualitatifs seront organisés durant le diagnostic afin d'aborder des sujets plus spécifiques (offre commerciale, offre de logement, circulations, etc.), par exemple un atelier avec les commerçants du périmètre Coeur de Ville. Ces ateliers auront lieu sur des endroits et des plages horaires stratégiques (jour de marché, sortie d'école, samedi après-midi le long des commerces)."

Troisième question : Comment souhaitez-vous satisfaire ces engagements figurant dans la convention-cadre ?

Par ailleurs, la convention-cadre spécifiait aussi la création d'un Comité de projet ainsi qu'un Comité technique et des groupes de travail thématiques.

Quatrième question : Pour ces différents groupes et comités, quelle place comptez-vous réserver aux élus de votre conseil municipal ?

Enfin, dans les fiches actions, figure, en action n° 7, la construction de 22 logements et un commerce, rue Amédée Bonnet par la SEMCODA.

Cinquième question : Compte tenu des difficultés actuelles de cet organisme et des changements de stratégie en cours qui semblent privilégier, pour les logements sociaux, les opérations d'acquisition en l'état futur d'achèvement (VEFA), **qu'en est-il de cette construction ?** Avez-vous des garanties pour une réalisation rapide de celle-ci, car nous avons certes une belle médiathèque, mais le délaissé actuel de ce terrain ainsi que celui du pseudo parking face à l'église qui devait faire l'objet d'une restructuration par la SEMCODA, font injure à notre centre-ville. Si la SEMCODA ne peut pas réaliser rapidement cette construction, ne faudrait-il reprendre la maîtrise sur ce terrain et en faire un espace vert qui pourrait ultérieurement servir à une extension de notre médiathèque ?